FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé -

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Centre Hospitalier Irénée de BRUYN
Gustavia
97098 SAINT BARTHELEMY
FINESS 970100160

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de rémunération :

☐ **I** ☐ **II** ☐ **III**

Cotation de la part fonctions de la PFR :

DH classe normale (6ème échelon à minima) : 3
DH hors classe : 2,8 (variation possible + 0,2 compte tenu du contexte local)

Nom - Prénom du directeur actuel :

Madame Marie-Antoinette LAMPIS
Madame Anne CALAIS par intérim depuis le 17 juillet 2023

Nom - Prénom du Président de CME:

Docteur Hamid KERFAH

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

Madame Marie-Hélène BERNIER
1er vice-présidente du conseil exécutif de la collectivité de Saint-Barthélemy

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Pas d'organigramme en propre, les fonctions de direction sont assurées majoritairement par les cadres du Centre Hospitalier Louis Constant Fleming (CHLCF) situé à Saint-Martin dans le cadre de la direction commune.

Composition du directoire:

Le directoire est assuré majoritairement par l'équipe de direction rattachée au CHLCF :
Madame Marie-Antoinette LAMPIS– Directrice
Monsieur Slimane BOUSSEKHANE – Directeur adjoint et financier
Docteur Hamid KERFAH – Président de la CME
Madame Marie ALLARD – Cadre supérieur de santé

Pôle médicaux et médico-techniques :

Non concerné

Contractualisation interne :

Non concerné

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

Saint-Barthélemy est une petite île française au sein de la Caraïbe, située à 230 km au nord-ouest de la Guadeloupe et à proximité des Iles Vierges Américaines.

Elle était une commune de la Guadeloupe, et est devenue une Collectivité d'Outre-Mer le 15 Juillet 2007. Administrée par un Conseil Territorial de 19 membres et un Conseil Exécutif de 7 membres, la Collectivité est dirigée par le Président du Conseil Territorial, Monsieur Xavier LÉDÉE.

La population légale de Saint-Barthélemy en vigueur au 1er janvier 2021 est de 10 248 habitants selon l'INSEE. C'est la communauté portugaise qui est majoritairement présente sur l'île.

L'île se caractérise par une démographie en croissance avec un phénomène de léger vieillissement.

Les couples avec enfants sont la forme principale des ménages à Saint-Barthélemy.
Les ménages sont majoritairement locataires de leur logement avec une absence de logements sociaux. Le taux de scolarisation est relativement important.

Il existe un déficit chronique en eau potable sur l'île.

La situation économique de l'île est axée sur le tourisme et se caractérise par un faible taux de chômage et un niveau plutôt faible de précarité sociale.

L'agence de santé est représentée sur le territoire des Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) par une direction territoriale.

Suite à la dénonciation de la direction commune, il a été souhaité par les Collectivités le recrutement d'un chef d'établissement sur cet établissement. La Collectivité est très impliquée dans l'organisation de l'offre de soins sur son territoire (projet de création d'un pôle santé avec potentiellement la reconstruction de l'établissement). En sus, une proposition de loi organique est soutenue par la sénatrice afin de permettre à Saint-Barthélemy de participer à l'exercice de compétences de l'Etat.

Offre sanitaire et médico-sociale :

1) L'offre sanitaire

L'île de Saint-Barthélemy dispose d'un seul établissement public de santé, le centre hospitalier Irénée de Bruyn (CHDB). La patientèle du CHDB provient dans son intégralité de l'île de Saint-Barthélemy. Il est à noter que la population est multipliée par 10 durant les hautes saisons touristiques.

L'établissement a obtenu la labellisation « hôpital de proximité » en 2023.

Il dispose des autorisations suivantes :

-Médecine : 10 lits installés pour un nombre de séjours de 1093 en 2021 et 2182 journées
-SSR : 7 lits installés

Le service des urgences est une antenne du CHLCF, il est ouvert 24h/24, 7jours sur 7. Un 2ème urgentiste est d'astreinte 24h/24 pour les EVASAN.

Par le biais du SAMU, le SMUR ou le STIS (Service Territoriale d'Incendie et de Secours) est déclenché en fonction de la gravité et ils interviennent pour ramener les patients aux urgences.

Le fonctionnement et l'organisation de l'établissement reposent sur une forte mutualisation des moyens avec le CHLCF (ressources humaines, pharmacie, plateau technique, spécialités médicales...) dans le cadre de la direction commune et du GHT.

L'imagerie médicale est assurée par un cabinet privé dans le cadre du GCS Imagerie Saint-Barthélemy.
L'Hospitalisation à Domicile, implantée sur le site de l'établissement, est assurée par la clinique de Choisy.

Les examens de laboratoire sont pratiqués en ville dans la journée par un laboratoire privé lié par contrat avec l'hôpital, le laboratoire de Biologie Médicale Multi Site Bio Pôle Antilles (LBMMS).

Le CHDB a mis en place un partenariat ville/hôpital et travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé libéraux et praticiens hospitaliers.

Spécialité	Praticien réalisant la consultation (praticien ou salarié de l'ES / praticien ou salarié d'un ES partenaire / professionnel de ville)	Modalités d'accès (consultations avancées, télémédecine, numéro unique, plages horaires)
Maternité	Sage-femme de Saint-Martin	Consultations avancées
ORL	Praticien du CHU de Pointe-à-Pitre	Consultations avancées, 1 fois par mois
Chirurgie viscérale et digestive	Praticien du CH de Saint-Martin	Consultations avancées, toutes 15 jours les semaines
Chirurgie orthopédique et traumatologique	1 Praticien du CH de Saint-Martin et 1 praticien en activité libérale	Consultations avancées, toutes les semaines
Chirurgie infantile	Praticiens du CHU de Pointe-à-Pitre	Consultations avancées, tous les 3 mois
Urologie	Praticien en activité libérale	Toutes les semaines
Ophtalmologie	Praticien du CH saint-martin	2 jours par semaines
Neuropédiatrie	Praticien du CH saint-martin	2 fois par an
Diabétologie pédiatrique	Praticiens du CHU de Pointe-à-Pitre	2 fois par an
Gastroentérologie	Praticien libéral	2 fois par mois
Oncologie	Praticien du CH de Saint-Martin	Téléconsultation 2 fois par mois, 1 fois par mois sur place en fonction de la demande
Consultation psychiatrique	Psychiatre et psychologue de l'Equipe mobile de psychiatrie – Antenne de Saint-Barthélemy	Psychiatre tous les 15 jours Psychologue 4 jours par semaines 1 matinée par semaine en VAD

2) L'offre médico-sociale

L'EHPAD Louis Vialenc, autorisé en 2009 et installé en 2015, est rattaché à l'hôpital Irénée de Bruyn en qualité de budget annexe. Sa capacité est de 30 lits d'hébergement permanent avec une volonté de développer l'hébergement temporaire et l'accueil de jour. Il est situé dans des locaux partagés avec le CH. Il est habilité pour accueillir des personnes atteintes de la maladie d' Alzheimer et troubles apparentés. Il était sous convention pluriannuelle 2015/2020.

Un SSIAD de 20 places a été autorisé le 25/09/2020 et est en attente d'installation sur le site de l'établissement.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Madame Maïka AZEDE – Responsable de la contractualisation et de l'animation des EPS
ARS Guadeloupe
Bisdary – Rue des Archives - 97113 GOURBEYRE

Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

Madame Maïka AZEDE – Responsable de la contractualisation et l'animation des établissements de santé (DAOSS)
maika.azede@ars.sante.fr
Madame Marie-José MOVREL – Directrice de l'animation et de l'organisation des structures de santé par intérim (DAOSS)
marie-josee.movrel@ars.sante.fr

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :
(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

L'emploi s'adresse à un cadre supérieur sur des fonctions de direction, d'encadrement ou d'expertise et ayant une connaissance certaine des politiques de santé et du milieu de la santé.
Le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience en tant que directeur d'un établissement public de santé

Les axes stratégiques de développement de l'établissement consistent à :

- stabiliser les effectifs de l'établissement notamment les effectifs médicaux
- mener la procédure de certification en V2020 pour le GHT des Iles du Nord
- maîtriser la situation financière de l'établissement, ainsi que celle de l'EHPAD,
- améliorer l'offre de soins du territoire en favorisant la venue de spécialistes, notamment de Guadeloupe (libéraux ou publics)
- définir la nouvelle organisation de l'établissement
- positionner l'établissement au sein du GHT,
- assurer les missions dévolues à un hôpital de proximité,
- améliorer l'organisation des services et la qualité de vie au travail
- engager le programme de restructuration dans le cadre du financement prévu au titre du SEGUR afin d'atteindre des principaux objectifs d'amélioration et de sécurisation du traitement des urgences et des soins d'attente
- contractualiser le CPOM sanitaire et médicosocial

Compétences particulières attendues :

Savoir-faire :

- Définition et pilotage des objectifs stratégiques
- Capacité à déléguer
- Conduite du dialogue social et accompagnement au changement
- Conduite de projets de coopération avec les acteurs de santé et médicosociaux,
- Capacité à animer le territoire
- Contribution et implication dans le fonctionnement de l'établissement et du GHT
- Connaissance du milieu géopolitique de l'île de Saint-Barthélemy et des Iles du Nord
- Maîtrise de l'anglais

Savoir-être :

- Sens des relations humaines et diplomatie
- Sens de l'intérêt général
- Sens de l'autonomie dans l'exercice des responsabilités

Contraintes et avantages liés :

- Astreintes : Oui
- Logement de fonction : Oui par convention avec la Collectivité

III – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Objectifs du SRS : (complété par le DGARS) :

Le PRS et le SRS régionaux sont en cours de révision.

Néanmoins dans le cadre du SRS 2018-2023, 7 orientations stratégiques structurent l'action de l'ARS sur le territoire de santé des Iles du Nord :

- Développer une offre pour tous tournée vers la prévention et la promotion de la santé
- Favoriser une offre de santé soutenant les soins de proximité pour réduire les inégalités d'accès
- Renforcer la performance du système de santé et les innovations en vue de garantir la qualité, la sécurité des soins et l'efficience des prises en charges
- Assurer la structuration des parcours de santé prioritaires, de la prévention à la pris en charge, la réadaptation et le suivi
- Créer les conditions d'un environnement favorable à la santé et améliorer la veille et la gestion des crises et des catastrophes sanitaires
- Assurer le développement d'une culture de dialogue citoyen pour renforcer la démocratie en santé et accompagner l'engagement des habitants en faveur de leur santé
- Renforcer la coopération régionale caribéenne (exemple accord Montserrat pour la prise en charge des urgences vitales)

Situation de l'établissement au regard du SRS (complété par DGARS) :

L'établissement a une position stratégique dans l'offre de soins de Saint-Barthélemy

Projet de l'établissement :

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

L'établissement doit finaliser son projet d'établissement. Seul le projet médico-soignant 2020-2025 a été validé en cohérence avec le projet médical du GHT.

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Pas de CPOM, démarche en cours de réinitialisation

Grands axes du CPOM :

Appartenance à une direction commune :

La direction commune effective entre le Centre Hospitalier Louis Constant Fleming et le CHDB depuis juillet 2020 a fait l'objet d'une dénonciation. La convention prévoit un délai d'un an pour la prise d'effet de la dénonciation soit le 10 mars 2024.

Appartenance à un SIH :

Oui

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

GCS Imagerie des Iles du Nord

Appartenance à une GHT :

Le CHDB fait partie du GHT des Iles du Nord depuis juillet 2016 comprenant le Centre Hospitalier Louis Constant Fleming établissement support et le CHDB.

Autre forme de coopération (à préciser) :

HAD Ile du Nord
CHU
CHBT

IV–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

IV – 1) Budgétaires

- **Compte de résultat du budget principal (H)**

Compte de résultat CRPP	2019	2020	2021
Budget H	CR - CF	CR - CF	CR - CF
Total des Charges	**-6 234 481 €**	**-7 344 610 €**	**-7 639 032 €**
Titre 1 - Charges de personnel	-3 495 241 €	-3 599 557 €	-3 778 079 €
Titre 2 - Charges à caractère médical	-719 447 €	-694 326 €	-812 862 €
Titre 3 - Charges à caractère hôtelier et général	-1 133 132 €	-1 339 256 €	-1 660 808 €
Titre 4 - Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	-886 661 €	-1 711 471 €	-1 387 284 €
Total des Produits	**6 277 665 €**	**7 356 690 €**	**8 532 168 €**
Titre 1 - Produits versés par l'assurance maladie	4 676 293 €	5 778 785 €	7 049 257 €
Titre 2 - Autres produits de l'activité hospitalière	738 274 €	705 378 €	697 559 €
Titre 3 - Autres produits	863 099 €	872 527 €	785 352 €
Résultat Comptable budget H	**43 184 €**	**12 080 €**	**893 135 €**

Source: CF 2019,2020 et 2021 CH IRENE DE BRUYN

- **Compte de résultat du budget annexe EHPAD (E)**

Compte de résultat Budget annexe EHPAD	2019	2020	2021
Charges	**-1 975 511 €**	**-2 112 145 €**	**-2 071 512 €**
Titre 1 - Charges de personnel	-1 492 223 €	-1 555 212 €	-1 692 199 €
Titre 2 - Charges à caractère médical	-1 336 €	-28 236 €	-12 301 €
Titre 3 - Charges à caractère hôtelier et général	-463 420 €	-466 791 €	-322 899 €
Titre 4 - Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	-18 533 €	-61 906 €	-44 113 €
Produits	**1 518 672 €**	**2 103 032 €**	**1 976 581 €**
Titre 1 - Produits afférents aux soins	422 646 €	687 008 €	733 285 €
Titre 2 - Produits afférents à la dépendance	222 258 €	244 140 €	295 403 €
Titre 3 - Produits de l'hébergement	850 215 €	868 190 €	943 615 €
Titre 4 - Autres produits	23 553 €	303 693 €	4 278 €
Résultat Comptable budget E	**-456 839 €**	**-9 113 €**	**-94 932 €**

Source: CF 2019,2020 et 2021 CH IRENE DE BRUYN

- **Indicateurs de performance financière 2021 :** (*Source: CFt 2021 CH IRENE DE BRUYN)*

- Taux de marge brute : 21.47%
- Taux de CAF nette : 17.3%
- Taux d'indépendance financière : 26%
- Durée apparente de la dette : 0.9

- **Commentaires sur la situation budgétaire du CH**

La situation budgétaire du CRPP est excédentaire au regard des 3 dernières années. L'établissement présente un excédent significatif en 2021 au regard des années précédentes en raison notamment d'une aide exceptionnelle allouée par l'ARS pour faire face aux dettes sociales. Il s'agit ainsi d'un excédent conjoncturel pour l'exercice 2021. Néanmoins, cette situation risque potentiellement de se dégrader en raison de l'absence de codage du SSR de l'établissement. En effet, avec la mise en place du nouveau modèle de financement SSR, ce serait plus de 800K€ par an que l'établissement pourrait perdre en raison de l'absence de codage du SSR.

Par ailleurs, l'établissement ne parvient pas à trouver un équilibre sur son budget EHPAD. Le budget E reste déficitaire depuis 2019.

En quelques mots, la structure financière du CHDB est présentée comme saine dans son ensemble avec des résultats consolidés excédentaires excepté en 2019, des ratios de performance positifs et une situation de désendettement. Néanmoins, quelques points viennent nuancer ce tableau :

- Une gestion de l'exploitation tendancieuse avec une dette fiscale et sociale relativement importante avoisinant les 2M€ d'euros face à un budget moyen de 7M€. L'établissement a fait le choix de payer régulièrement ses fournisseurs au détriment de ses charges sociales pour assurer la qualité et la sécurité des soins. Pour exemple, le coût des EVASAN représente 350K€ par an, assumé jusqu'ici par l'établissement. Une MIG de 1.9M€ a été attribuée depuis 2021 au CHLCF mais demeure insuffisante pour compenser à la fois les EVASAN du CHLCF et du CHIDB.
- Un niveau des restes à recouvrer important induisant le cas échéant un manque à gagner en termes de trésorerie.
- L'extension des bâtiments en 2004 a généré des amortissements d'une valeur de 3.4M€ qui à ce jour n'ont toujours pas été intégrés dans les comptes de l'établissement ce qui signifie qu'à ce stade, les résultats des exercices passés ont été altérés. De plus, si l'établissement viendrait à régulariser ces amortissements, c'est une situation dégradée qui se présentera et par conséquent viendra obérer les capacités d'investissements futurs.

En résumé, la situation financière du CH Irène de Bruyn présentée à l'équilibre à ce stade, pourrait se dégrader par la mise en place de la réforme SSR, défavorable à l'établissement notamment en l'absence de codage de son SSR et par la prise en compte de l'amortissement résiduel de l'extension des bâtiments.

- <u>Les ressources humaines</u>

(ETP des personnels - Source SAE 2021)

Indicateurs :

ETP médicaux : 6,20

- dont médecins (hors anesthésistes) : 6,1

- dont anesthésistes :

- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens) :

- dont gynécologues-obstétriciens : 0,1

ETP non médicaux

- dont personnels de direction et administratifs : 6,96

- dont personnels des services de soins : 26,55

- dont personnels éducatifs et sociaux :

- dont personnel médico-techniques :

- dont personnel de rééducation : 0,25

- dont personnels techniques ouvriers : 9

Commentaires sur les effectifs :

Du fait de l'insularité de l'île, il est difficile de pouvoir recruter et pérenniser les personnels médicaux et paramédicaux, un turn-over important existe.

IV – 2) Activité

- Activité d'hospitalisation

	Hospitalisation complète (dont hospitalisation de semaine)			Hospitalisation à temps partiel			Activité externe facturée (consultations, soins et actes)
				Hospitalisation partielle ou ambulatoire ou chirurgie ambulatoire		Séances* (traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale, de chimiothérapie, de radiothérapie)	
	Nombre de lits installés au 31/12	Nombre de séjours	Nombre de journées	Nombre de places	Nombre de séjours	Nombre	Nombre
Médecine	10	1 073	2 182	-	-	-	[redacted]
Chirurgie	-	-	-	-	-	[redacted]	
Gynécologie-Obstétrique	-	-	-	-	-		
Total MCO	10	1 073	2 182	-	-	-	375

	Hospitalisation complète		Hospitalisation à temps partiel	
	Nombre de lits installés au 31/12	Nombre de séjours (*)	Nombre de places	Nombre de jours de présence
Soins de suite et de réadaptation	7	5	-	-
Soins de longue durée	-	-	[redacted]	

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat...) :

Etablissement est en situation de monopole sur son territoire

PATIENTELE DE SAINT BARTH – PRISE EN CHARGE HOSPITALIERE MCO VERS SAINT-MARTIN

Nb Séjours au CH LCF				2019	2020	2021	2022 (3Trim)
PMSI MCO - GHM - ASO	Origine Patient	Mode Entrée	Provenance				
C - Chirurgie	97133 - SAINT-BARTHÉLEMY	7 - Transfert	1 - de court séjour (MCO)	25	34	17	7
		8 - Domicile	5 - avec passage par les urgences	17	13	12	7

			D - Domicile	145	147	204	166
		Total 8 - Domicile		**162**	**160**	**216**	**173**
	Total 97133 - SAINT-BARTHÉLEMY			**187**	**194**	**233**	**180**
M - Médecine	97133 - SAINT-BARTHÉLEMY	7 - Transfert	1 - de court séjour (MCO)	24	19	26	9
		Total 7 - Transfert		**24**	**20**	**26**	**9**
		8 - Domicile	5 - avec passage par les urgences	28	9	15	18
			D - Domicile	76	37	90	84
		Total 8 - Domicile		**104**	**46**	**105**	**102**
		N - Naissance	# - Non renseigné	41	69	61	45
		Total N - Naissance		**41**	**69**	**61**	**45**
	Total 97133 - SAINT-BARTHÉLEMY			**169**	**135**	**192**	**156**
O - Obstétrique	97133 - SAINT-BARTHÉLEMY	7 - Transfert	1 - de court séjour (MCO)	4	3	8	2
			2 - de (SSR)				1
			3 - de long séjour (SLD)		1		
		Total 7 - Transfert		**4**	**4**	**8**	**3**
		8 - Domicile	5 - avec passage par les urgences	40	49	35	30
			D - Domicile	29	52	46	28
		Total 8 - Domicile		**69**	**101**	**81**	**58**
	Total 97133 - SAINT-BARTHÉLEMY			**73**	**105**	**89**	**61**
			TOTAL	**429**	**434**	**514**	**397**

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

L'activité de SSR est très faible. La question du maintien de cette activité et de la réaffectation des lits se pose.

V- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE

Lits et places installés – (Source SAE 2021)

Indicateurs :

CI_AC1	Nb de lits installés en médecine : 10
CI_AC2	- dont lits de soins intensifs
CI_AC3	- dont lits de surveillance continue
CI_AC4	- dont lits de réanimation
CI_AC5	Nb de places installées en médecine : 0
CI_AC6	Nb de lits installés en chirurgie
CI_AC7	Nb de places installées en chirurgie
CI_AC8	Nb de lits installés en obstétrique
CI_AC9	Nb de places installées en obstétrique

Principales opérations d'investissements en cours et programmées pour les 3 prochaines années :

Nature et montant :

L'ARS a piloté une étude de programmation visant à engager une opération immobilière pour restructurer l'hôpital en vue d'améliorer le traitement des urgences et des soins d'attente avant EVASAN.
Cette opération prioritaire a été retenue dans la pré-programmation des investissements issus du SEGUR de la Santé pour un montant de financement à 100% arrêté à 4,75 M€.
Les études de programmation ont montré un besoin bien supérieur pour atteindre les objectifs de sécurisation et de restructuration escomptés.

Capacités d'autofinancement :

néant

VI- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Points forts : Le CH a initié une démarche afin de développer l'activité de télémédecine, et de téléconsultation.

De fortes coopérations et de partenariats existent entre d'autres établissements de santé (publics comme privé) mais également avec les médecins de ville.

Des mesures d'attractivité des personnels médicaux et paramédicaux ont été prises afin d'attirer les professionnels de santé.

Points faibles : Les difficultés de recrutement et de stabilisation des ressources humaines tant médicales que paramédicales, du fait de la cherté de la vie et le coût du logement sur l'Ile est une des causes principales des difficultés d'installation de nouveaux professionnels.

VII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Les documents suivants sont peuvent être disponibles :

- projet médico-soignant
- PRE
- EPRD
- Compte financier année n-1

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Madame Maïka AZEDE – Responsable de la contractualisation et de l'animation des établissements de santé
ARS Guadeloupe
maika.azede@ars.sante.fr

Le Directeur Général de l'ARS
Guadeloupe Saint-Martin, Saint-Barthélemy

Laurent LEGENDART